

CHARWOOD ENERGY
Société anonyme au capital de 52.214,22 euros
Siège social : 1 rue Benjamin Franklin PA de Kerboulard 56250 Saint Nolff
751 660 341 RCS Vannes

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2026

SOMMAIRE

1.	ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2026.....	3
2.	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2026	4
3.	PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	5
4.	PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	5
5.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	5
6.	COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2026	7

Le présent rapport financier semestriel a été établi par le conseil d'administration de Charwood Energy (ci-après la « **Société** ») le 26 octobre 2026, conformément à l'article 4.2 des règles des marchés Euronext Growth en date du 2 mai 2024.

1. ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2026

La Société a diffusé un communiqué de presse en date du 26 octobre 2026 relatif à son résultat au cours du premier semestre 2026 intégralement reproduit ci-dessous.

Résultats semestriels 2026

Charwood Energy poursuit la croissance de son activité et avance dans le déploiement de ses projets

- Croissance du chiffre d'affaires de +57%
- Des résultats semestriels en retrait, dans un contexte de montée en charge des projets et de développement du Groupe
- Un carnet de commandes sécurisé de 12 M€, en progression de +20 %

Charwood Energy (ISIN : FR001400AJ60, mnémonique : ALCWE), spécialiste français des solutions sur mesure de valorisation énergétique de la biomasse, publie ses résultats du premier semestre 2026.

Arrêtés par le Conseil d'administration, les comptes semestriels 2026 ont fait l'objet d'un examen limité par le commissaire aux comptes. Le rapport semestriel sera mis à disposition sur le site internet de la société.

(En millions d'euros)	S1 2026	S1 2025
Chiffre d'affaires	5,5	3,5
Autres produits d'exploitation	0,6	0,2
Total Activité	6,1	3,7
Achats de matières premières	(3,3)	(1,6)
Charges externes	(2,7)	(1,6)
Charges de personnel	(1,9)	(1,4)
EBITDA¹	(1,8)	(0,9)
Dotations aux amortissements et provisions	(0,3)	(0,3)
Résultat d'exploitation	(2,1)	(1,1)
Résultat financier	(0,2)	0,1
Éléments exceptionnels	-	0,1
Impôts	(0,1)	0,1
Résultat net part du groupe	(2,4)	(0,8)

Au premier semestre 2026, Charwood Energy enregistre une croissance soutenue de son activité, avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 5,5 M€, en progression de +57% par rapport au premier semestre 2025, poursuivant l'accélération engagée depuis 2023.

Le chiffre d'affaires est réalisé à 90% pour compte de tiers, au titre de prestations de conception, construction et installation de solutions énergétiques sur mesure valorisant la biomasse, pour le compte de clients externes comme des exploitations agricoles, des industriels, ou des collectivités, et à 10% pour compte propre.

Sur l'activité pour compte de tiers, le premier semestre a été marqué par le gain de plusieurs projets qui ont contribué à dynamiser l'activité sur la période avec notamment :

¹ L'EBITDA (« Earning Before Interest, Taxe, Depreciation & Amortization ») est le résultat d'exploitation avant prise en compte des dotations et des reprises des amortissements et des provisions (qui sont des charges non-cash).

- Divers projets de chaufferies biomasse clé en main pour le compte de grands acteurs de l'énergie, de collectivités et d'industriels, venant illustrer la capacité de sa filiale travaux Energy&+ à intervenir sur des installations de moyenne et forte puissance, tout en renforçant son implantation sur un marché en forte croissance porté par les objectifs nationaux de décarbonation des territoires ;
- Le projet lancé par GRDF et par sa filiale Charwood Innovation qui vise à démontrer la faisabilité technique de l'injection, dans les réseaux gaziers, d'un gaz vert produit par pyrogazéification, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour la décarbonation des usages du gaz.

Sur l'activité pour compte propre, Charwood Energy a démarré en février 2026 la construction d'une centrale de gazéification pour le compte de Verallia France, conformément au planning prévisionnel, avec la finalisation imminente de la phase de Génie Civil. Pour rappel, le contrat, d'une durée de 21 ans, porte sur la construction et l'exploitation sur le site de Verallia situé à Cognac, d'une centrale de production de syngaz, que Charwood Energy détiendra en propre.

Des résultats semestriels 2026 intégrant des investissements pour accompagner la forte croissance du Groupe

Au premier semestre 2026, la progression soutenue de l'activité de Charwood Energy s'accompagne d'une hausse des charges opérationnelles, dans un contexte de montée en charge des projets du Groupe.

Ces charges pèsent temporairement sur la rentabilité opérationnelle, alors que les nouveaux projets n'ont pas encore produit leur pleine contribution aux résultats.

L'EBITDA s'établit ainsi à (1,8) M€, contre (0,9) M€ au premier semestre 2025.

Après comptabilisation des dotations aux amortissements et provisions, le résultat d'exploitation s'établit en perte de (2,1) M€.

Le résultat net part du Groupe, après prise en compte du résultat financier et de la charge d'impôt, affiche une perte de (2,4) M€, contre (0,8) M€ un an plus tôt.

Une situation financière solide

Au 30 juin 2026, la structure financière reste saine, avec des capitaux propres de 0,6 M€, une dette brute à 5,3 M€, et une trésorerie de 2,9 M€.

Perspectives

Au 30 juin 2026, le Groupe comptabilise un carnet de commandes sécurisé² pour compte de tiers de 12 M€ en croissance de +20% par rapport au premier semestre 2025 (10 M€), livrable et facturable sur 2026 et 2027 et garantissant une visibilité renforcée sur les prochains trimestres.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2026

Les événements importants survenus au cours du premier semestre 2026 sont décrits dans le communiqué de presse relatif au résultat de la Société au cours du premier semestre 2026, diffusé le 26 octobre 2026 et reproduit au paragraphe 1 du présent rapport ainsi que dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2026 reproduit au paragraphe 6 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles à la rubrique « Investisseurs » du site Internet de la Société (<https://charwood.energy/>).

² Cumul du carnet de commandes de projets signés déduit du chiffre d'affaires déjà constaté à l'avancement des travaux réalisés.

3. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

L'exécution des transactions avec les parties liées au cours du premier semestre 2026 est décrit à la note 7.4 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2026 reproduit au paragraphe 6 du présent rapport.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques auxquels la Société et son groupe sont confrontés sont exposés au paragraphe 1.6 du rapport de gestion du conseil d'administration de la Société, incluant le rapport de gestion du groupe, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ils n'ont pas connu d'évolution significative depuis la publication du rapport de gestion le 30 avril 2026 et sa présentation aux actionnaires lors de l'assemblée générale du 30 juin 2026.

Le rapport de gestion 2025 est contenu dans le rapport financier annuel 2025 qui est disponible dans la rubrique « Investisseurs » du site Internet de la Société (<https://charwood.energy/>).

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

W&nergy, filiale de Charwood Energy, annonce le succès de sa levée de fonds participative sur Enerfip, avec 1,92 million d'euros collectés

Le 30 septembre 2026, la Société a annoncé le succès de sa levée de fonds participative réalisée sur Enerfip, avec une collecte de 1,92 million d'euros.

Cette levée constitue une nouvelle étape importante dans le développement de W&nergy et dans la stratégie de diversification de Charwood Energy, qui entend désormais développer, financer, détenir et exploiter ses propres unités de production d'énergie renouvelable à partir de biomasse.

Cette opération intervient alors que le projet d'unité de pyrogazéification développé pour le groupe Verallia à Cognac illustre d'ores et déjà cette stratégie.

L'installation sur le site de Verallia produira chaque année près de 30 000 MWh de syngaz renouvelable, élaboré à partir d'une biomasse locale pour alimenter un four verrier. À terme, l'unité couvrira près de 20 % des besoins énergétiques du four concerné et permettra d'éviter environ 6 000 tonnes de CO₂ par an, contribuant ainsi à la décarbonation d'un secteur industriel particulièrement énergivore.

Une première étape vers le déploiement d'un modèle à plus grande échelle

Le succès de cette levée de fonds doit permettre à W&nergy de poursuivre le déploiement du modèle pour compte propre auprès d'autres industriels français.

L'ambition est de dupliquer ce modèle sur des sites industriels fortement consommateurs d'énergie, en proposant une production locale de gaz renouvelable adaptée aux besoins spécifiques de chaque industriel.

Une mobilisation des investisseurs autour de la transition énergétique

Initialement ouverte avec un objectif de collecte pouvant atteindre 2 millions d'euros, l'opération proposait des obligations simples assorties d'un taux d'intérêt annuel brut de 9 %, pour une durée de trois ans, avec remboursement du capital in fine. Le ticket minimum était fixé à 50 euros.

La réussite de cette campagne témoigne de la mobilisation des investisseurs autour du financement de projets contribuant au développement de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable et à la décarbonation de l'industrie.

Projet d'offre publique d'achat simplifiée obligatoire suivie d'un retrait obligatoire initiée par la société Biomasse Vision 2030 à un prix de 4,10 euros par action Charwood Energy

Le 12 octobre 2026, la Société a informé ses actionnaires que la société Biomasse Vision 2030, société créée à l'initiative de Monsieur Adrien Haller, Madame Julie Bouvier, Monsieur Franck Mainard et des sociétés Johes³ et Fonds Eiffel Gaz Vert S.L.P., a l'intention de déposer prochainement auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions Charwood Energy (l'« **Offre** »), qui sera suivie d'un retrait obligatoire sous réserve de la décision de conformité de l'AMF.

Opération d'apports des actions Charwood Energy détenues par ses principaux actionnaires historiques à la société Biomasse Vision 2030 et acquisition d'un bloc de titres minoritaires

Dans le cadre de la poursuite de son développement, le maintien de la cotation des actions Charwood Energy sur Euronext Growth Paris n'apparaît plus aujourd'hui comme le cadre le plus adapté aux besoins de la Société.

La Société ne prévoit plus de recourir aux marchés financiers pour financer son développement dans un environnement boursier peu favorable aux petites capitalisations, caractérisé par une liquidité limitée du titre et un flottant réduit.

Dans ce contexte, les principaux actionnaires historiques de Charwood Energy (Monsieur Adrien Haller, Madame Julie Bouvier, Monsieur Franck Mainard, les sociétés Johes et Fonds Eiffel Gaz Vert S.L.P.) ont décidé de regrouper leurs participations au sein de Biomasse Vision 2030, société constituée pour les besoins de l'opération.

À cet effet, l'intégralité des 4.680.419 actions Charwood Energy détenues par ces actionnaires, représentant 89,64 % du capital de la Société ont fait l'objet d'un apport en nature à Biomasse Vision 2030.

Par ailleurs, Biomasse Vision 2030 a également procédé à l'acquisition auprès de la société 1M86⁴ d'un bloc de 110.119 actions Charwood Energy, représentant 2,11 % du capital de la Société, au prix de 4,10 euros par action.

À l'issue de ces opérations, Biomasse Vision 2030 détient 4.790.538 actions Charwood Energy, représentant 91,75 % du capital et 91,68% des droits de vote théoriques⁵ de la Société.

Conformément aux dispositions des articles L. 233-7 et R. 233-1-1 du Code de commerce, des articles 223-11 et suivants et 223-15-1 du règlement général de l'AMF et des règles de marché d'Euronext Growth Paris, Biomasse Vision 2030 procédera à la déclaration, auprès de l'AMF, du franchissement à la hausse des seuils de 50% et 90% du capital et des droits de vote.

Le franchissement du seuil de 50 % du capital et des droits de vote de Charwood Energy emporte l'obligation pour Biomasse Vision 2030 de déposer une offre publique visant les actions restantes de la Société, en application des dispositions de l'article L. 433-3, II du Code monétaire et financier et des articles 234-2 et 235-2 du règlement général de l'AMF.

Offre publique d'achat simplifiée obligatoire au prix de 4,10 euros par action Charwood Energy

L'offre publique d'achat simplifiée portera sur l'ensemble des actions Charwood Energy non encore détenues par Biomasse Vision 2030 (hors autodétention).

Le prix proposé dans le cadre de l'Offre sera de 4,10 euros par action Charwood Energy, correspondant notamment au prix retenu pour l'acquisition du bloc d'actions détenu par 1M86. Ce prix d'Offre a été établi sur la base d'une approche multicritères selon les méthodes et les références usuelles de valorisation en prenant en compte les spécificités de Charwood Energy, notamment sa taille, son profil de croissance et de marge ainsi que ses différentes activités.

³ Holding de Monsieur Jean-François Vaury

⁴ Holding de Monsieur Luc Milbergue

⁵ Sur la base d'un capital de la Société comprenant 5.221.422 actions, représentant 5.225.287 droits de vote théorique au 9 octobre 2026, après perte des droits de vote doubles attachés aux actions Charwood Energy faisant l'objet des apports en nature et de l'acquisition de bloc minoritaire.

Le prix d'Offre de 4,10 euros par action Charwood Energy fait ressortir une prime de 18,16% par rapport au dernier cours de clôture coté au 9 octobre 2026 et de respectivement 21,82%, 20,63%, 10,43% et 16,74% par rapport à la moyenne des cours de bourse, pondérée par les volumes de transactions, à 1, 3, 6 et 12 mois.

Intention de mise en œuvre d'un retrait obligatoire

Dans la mesure où Biomasse Vision 2030 détient plus de 90 % du capital et des droits de vote de Charwood Energy, les conditions permettant la mise en œuvre d'un retrait obligatoire sont réunies. Ainsi, sous réserve de la déclaration de conformité de l'AMF, Biomasse Vision 2030 a l'intention de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire à l'issue de l'Offre. Les actions Charwood Energy non apportées à l'Offre seraient alors transférées à Biomasse Vision 2030 moyennant une indemnisation égale au prix de l'Offre, soit 4,10 euros par action, nette de tous frais. La mise en œuvre d'un retrait obligatoire entraînerait la radiation des actions Charwood Energy du marché Euronext Growth Paris.

Biomasse Vision 2030 déposera prochainement auprès de l'AMF un projet de note d'information détaillant les termes de l'opération.

SwissLife Banque Privée agira en qualité d'établissement présentateur de l'Offre.

Nomination du cabinet Crowe HAF en qualité d'expert indépendant

Dans ce contexte, le Conseil d'administration de la Société a mis en place un comité *ad hoc* constitué de 3 membres dont 2 indépendants. Sur recommandation du comité *ad hoc*, le Conseil d'administration a désigné à l'unanimité le cabinet Crowe HAF (représenté par M. Olivier Grivillers), 16 rue Camille Pelletan, 92300 Levallois-Perret – olivier.grivillers@crowe-haf.fr) en qualité d'expert indépendant chargé d'évaluer le caractère équitable des conditions financières de l'Offre.

L'expert indépendant aura notamment pour mission, en application de l'article 261-1 I et II du règlement général de l'AMF, d'établir un rapport sur les conditions financières du projet d'Offre, ainsi que du retrait obligatoire, dont la conclusion sera présentée sous la forme d'une attestation d'équité.

Suspension du contrat de liquidité

Dans le contexte du projet d'offre publique d'achat simplifié obligatoire consécutif, Charwood Energy annonce avoir suspendu l'exécution du contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux à compter de ce jour.

Les communiqués de presse publiés par la Société depuis le 30 juin 2026 sont disponibles à la rubrique « Investisseurs » du site Internet de la Société (<https://charwood.energy/>).

6. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2026

CHARWOOD ENERGY



CHARWOOD ENERGY

Comptes consolidés
Exercice clos le
30/06/2026

Ce document contient 47 pages

Sommaire général

Rapport de l'expert-comptable	4
Bilan consolidé	5
Compte de résultat consolidé	6
Tableau des flux de trésorerie	7
Variation des capitaux propres consolidés	8
Annexe aux comptes consolidés	9

Tous les montants sont exprimés en Euros

Rapport de l'expert-comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons contractuellement définies :

L'objectif principal de notre mission est d'établir les états financiers consolidés de votre groupe pour l'exercice du 01/01/2026 au 30/06/2026. Elle comporte les étapes suivantes :

- Une assistance à la mise en place du process de consolidation.
- L'établissement des comptes consolidés proprement dits (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes).

Ils comportent 46 pages et se caractérisent par les données suivantes :

Montant des capitaux propres groupe (part du groupe)	654 922	EUR
Total du bilan	18 297 116	EUR
Chiffre d'affaires	5 501 650	EUR
Résultat net comptable (part du groupe)	(2 364 438)	EUR

Les travaux que nous avons mis en œuvre dans le cadre de cette mission ne constituent ni un audit, ni un examen limité ; en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes de votre entité qui sont joints au présent rapport.

Benoît BIGER

Associé – Expert-Comptable

**Benoit
Biger**

Signature
numérique de
Benoit Biger
Date : 2026.10.21
18:23:10 +02'00'

Alexandre Caillaud

Manager – Accrédité consolidation

**Alexandre
Caillaud**

Signature numérique de
Alexandre Caillaud
Date : 2026.10.21 18:00:58
+02'00'

Bilan consolidé

Montants en €	Note n°	2026.06	2025.12
Immobilisations incorporelles	4.1	912 275	940 182
– Dont écarts d'acquisition positifs	4.1.1		
Immobilisations corporelles	4.2	2 878 084	2 492 448
Immobilisations financières	4.4	215 982	215 982
Titres mis en équivalence	4.5	58 465	58 465
Actif Immobilisé		4 064 807	3 707 078
Stocks et en-cours	4.6	1 600 723	1 684 836
Clients et comptes rattachés	4.7	4 450 640	4 981 890
Autres créances et comptes de régularisation ⁽¹⁾	4.8	5 270 968	4 508 762
Valeurs mobilières de placement	4.10	–	–
Disponibilités	4.10	2 909 978	1 875 739
Actif circulant		14 232 309	13 051 227
Total de l'actif		18 297 116	16 758 304

⁽¹⁾ Dont impôts différés actifs

Montants en €	Note n°	2026.06	2025.12
Capital ⁽²⁾	4.11	52 214	52 214
Primes ⁽²⁾		9 875 105	9 875 105
Réserves et résultat consolidés ⁽³⁾		(9 312 896)	(6 948 457)
Autres		40 498	46 926
Capitaux propres (Part du groupe)		654 922	3 025 788
Intérêts minoritaires		(46 384)	(81 310)
Provisions	4.12	72 971	39 947
Emprunts et dettes financières	4.13	7 071 324	5 296 006
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	4 968 897	3 491 044
Autres dettes et comptes de régularisation ⁽⁴⁾	4.14	5 575 387	4 986 829
– Dont écarts d'acquisition négatifs		–	–
Dettes		17 615 608	13 773 878
Total du passif		18 297 116	16 758 304

⁽²⁾ De l'entité mère consolidante

⁽³⁾ Dont résultat net de l'exercice

⁽⁴⁾ Dont impôts différés passifs

Compte de résultat consolidé

Montants en €	Note n°	2026.06	2025.06
Chiffre d'affaires	5.1	5 501 650	3 503 832
Autres produits d'exploitation	5.2	640 140	215 219
Achats consommés	5.3	(3 282 426)	(1 551 357)
Charges de personnel ⁽¹⁾	5.4	(1 890 441)	(1 437 849)
Autres charges d'exploitation	5.5	(2 738 611)	(1 564 544)
Impôts et taxes		(35 926)	(23 539)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions ⁽²⁾	5.6	(272 847)	(301 368)
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition		(2 078 460)	(1 159 607)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées		-	-
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées		-	-
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition		(2 078 460)	(1 159 606)
Charges et produits financiers	5.7	(228 516)	111 572
Charges et produits exceptionnels	5.8	-	69 061
Impôt sur les résultats	6.	(22 536)	144 575
Résultat net des entreprises intégrées		(2 329 512)	(834 398)
Résultat net lié aux entités mises en équivalence		-	-
Equilibre du compte de résultat		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		(2 329 512)	(834 399)
Intérêts minoritaires		34 926	(40 061)
Résultat net (part du groupe)		(2 364 438)	(794 338)

⁽¹⁾ Y compris participation des salariés

⁽²⁾ Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

Tableau des flux de trésorerie

Montants en €	Note n°	2026.06	2025.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES		(2 329 512)	(2 180 262)
QP des subventions virées au résultat		(8 573)	(20 559)
Dérive de résultat + Résultat de dilution			
Dotations et reprises sur amortissements et provisions		299 821	733 172
Plus et moins values de cession		-	(552 668)
- Impôts différés		145 443	285 442
Résultat des sociétés mises en équivalence			-
Variations nettes des intérêts courus		12 312	66 482
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		(1 880 510)	(1 668 392)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-	-
Variation des stocks		84 112	219 974
Variations créances clients et autres débiteurs		(373 324)	(4 986 445)
Variations provisions clients et autres débiteurs		7 154	30 357
Variations des fournisseurs et autres créditeurs		2 282 889	4 704 487
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		2 000 831	(31 627)
Flux net de trésorerie lié à l'activité		120 321	(1 700 019)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)		(815 527)	(166 222)
Cessions, réductions d'immobilisations		-	414 400
Incidences des variations de périmètre s/tréso.		-	(52 087)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(815 527)	196 091
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes et acomptes sur dividendes versés par la société mère		-	-
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires		-	-
Augmentation (réductions) de capital		-	-
Subventions d'investissements reçues		-	-
Emissions d'emprunts		2 084 804	3 538 880
Remboursements d'emprunts		(316 141)	(608 836)
Frais d'émission d'emprunts		(19 680)	(173 245)
Comptes courants financiers		-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		1 748 983	2 756 799
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		1 053 776	1 252 871
Trésorerie d'ouverture		1 848 965	596 094
Disponibilités et VMP		2 909 978	1 875 739
Découverts bancaires		7 238	26 774
Trésorerie de clôture		2 902 740	1 848 965

Variation des capitaux propres consolidés

Montants en €	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Réserves et résultat consolidés	Ecart de réévaluation	Ecart de conversion groupe	Subventions	Autres	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Clôture	52 214	9 875 105	(1 382 269)	(3 503 954)	(4 886 223)	-	-	61 970	61 970	5 103 066	(245 490)	4 857 576
Affectation Résultat	-	-	(3 503 954)	3 503 954	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	(2)	-	(2)
Résultat période	-	-	-	(2 062 236)	(2 062 236)	-	-	-	-	(2 062 236)	(77 561)	(2 139 797)
Variation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	(0)	-	(0)	-	-	-	-	0	241 741	241 741
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	(15 042)	(15 042)	(15 042)	-	(15 042)
Clôture 2025.12	52 214	9 875 105	(4 886 221)	(2 062 236)	(6 948 457)	0	(2)	46 928	46 926	3 025 788	(81 310)	2 944 478
Affectation Résultat	-	-	(2 062 236)	2 062 236	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat période	-	-	-	(2 364 438)	(2 364 438)	-	-	-	-	(2 364 438)	34 926	(2 329 512)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	(6 430)	(6 430)	(6 428)	-	(6 428)
Clôture 2026.06	52 214	9 875 105	(6 948 457)	(2 364 438)	(9 312 896)	0	(2)	40 500	40 498	654 922	(46 384)	608 537

Les subventions sont comptabilisées dans les fonds propres nettes d'impôts différés.

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en Euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	13
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	13
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	13
2.	Activité(s) et périmètre	14
2.1.	Activité(s)	14
2.2.	Organigramme au 30 juin 2026	14
2.3.	Entités consolidées	15
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	15
2.5.	Variations de périmètre	15
2.6.	Changements de méthodes de consolidation	15
2.7.	Correction d'erreur	15
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	16
3.1.	Référentiel comptable	16
3.2.	Changements comptables	16
3.2.1.	Changement de méthode comptable suite à un changement de réglementation comptable :	16
3.2.1.1.	<i>Première application du règlement ANC 2024-07</i>	16
3.3.	Modalités de consolidation	16
3.3.1.	Méthodes de consolidation	16
3.3.2.	Élimination des opérations intragroupes	17
3.3.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	17
3.4.	Méthodes et règles d'évaluation	17
3.4.1.	Ecarts d'acquisition	17
3.4.2.	Immobilisations corporelles et incorporelles	18
3.4.2.1.	<i>Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	18
3.4.2.2.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	18
3.4.2.3.	<i>Dépréciation des immobilisations</i>	19
3.4.2.4.	<i>Frais de recherche et de développement</i>	19
3.4.2.5.	<i>Frais de constitution, de transformation et de premier établissement</i>	19
3.4.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	19
3.4.4.	Immobilisations financières	20
3.4.5.	Subventions d'investissement	20
3.4.6.	Stocks et travaux en-cours	20
3.4.7.	Créances et dettes	20

3.4.8.	Frais d'augmentation de capital	21
3.4.9.	Frais d'émission d'emprunts et primes des emprunts obligataires	21
3.4.10.	Impôts sur les bénéfices et impôts différés	21
3.4.11.	Provisions pour risques et charges	21
3.4.12.	Engagements de retraite et prestations assimilés	21
3.4.13.	Chiffre d'affaires	22
3.4.14.	Frais de personnel	22
3.4.15.	Résultat exceptionnel	22
3.4.16.	Intérêts minoritaires négatifs	22
4.	Notes sur les postes du bilan	23
4.1.	Immobilisations incorporelles	23
4.1.1.	Écarts d'acquisition	24
4.2.	Immobilisations corporelles	25
4.3.	Information sectorielle des immobilisations et des actifs employés	26
4.4.	Immobilisations financières	26
4.4.1.	Titres de participation dans les sociétés non consolidées :	27
4.4.2.	D'autres titres immobilisés :	27
4.4.3.	Dépôts et cautionnement versés :	28
4.5.	Titres mis en équivalence	28
4.6.	Stocks et en-cours	29
4.7.	Clients et comptes rattachés	30
4.8.	Autres créances et comptes de régularisation	30
4.9.	Dépréciations sur actifs circulants	31
4.10.	Trésorerie active	31
4.11.	Composition du capital social	32
4.12.	Provisions pour risques et charges	32
4.12.1.	Récapitulatif	32
4.12.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	32
4.13.	Emprunts et dettes financières	33
4.13.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	33
4.13.2.	Variation des emprunts et dettes financières	33
4.13.2.1.	<i>Comptes courants d'associés</i>	34
4.14.	Fournisseurs et autres dettes	34
5.	Postes du compte de résultat	35
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	35
5.2.	Autres produits d'exploitation	35
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	36
5.4.	Charges de personnel	36
5.5.	Autres achats	37
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	38
5.7.	Résultat financier	38

5.8.	Résultat exceptionnel	39
5.9.	Résultat par action	39
6.	Impôt sur les sociétés	40
6.1.	Ventilation de l'imposition différée par nature	40
6.2.	Déficits fiscaux non activés	40
6.3.	Détail des postes d'impôts différés	41
6.4.	Preuve d'impôt	42
7.	Autres informations	43
7.1.	Engagements hors bilan	43
7.1.1.	Engagements financiers de location simple :	43
7.1.2.	Autres engagements donnés :	43
7.1.3.	Autres engagements reçus :	44
7.2.	Effectif moyen	44
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	44
7.4.	Transactions avec les parties liées	44
7.5.	Rémunération des dirigeants	45
7.6.	Passage du résultat social au résultat consolidé :	46
7.7.	Passage des capitaux propres sociaux aux capitaux propres consolidés	47

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Néant.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

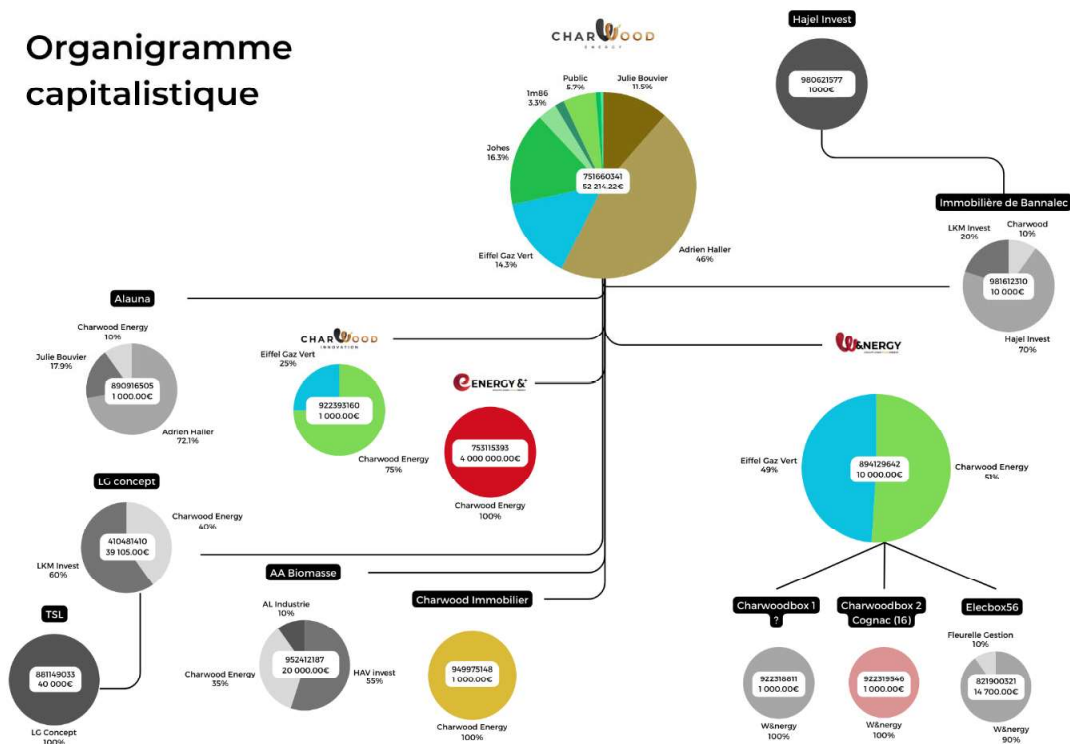
CHARWOOD ENERGY est un acteur intégré proposant aux industriels, aux collectivités et aux agriculteurs des solutions sur-mesure de valorisation énergétique à partir de biomasse (bois, déchets agricoles, effluents agricoles, boues des stations d'épuration urbaines, combustibles solides de récupération) répondant ainsi aux problématiques de la transition énergétique, de l'économie circulaire et de l'indépendance énergétique.

Au 1^{er} semestre 2026, Charwood Energy enregistre un chiffre d'affaires de 5 502 K€ contre 3 504 K€ au 1^{er} semestre 2025.

Celui-ci est réalisé intégralement pour le compte de clients externes comme des exploitations agricoles, des industriels ou des collectivités, au titre de prestations de conception, construction et installation de solutions énergétiques sur mesure valorisant la biomasse.

2.2. Organigramme au 30 juin 2026

Organigramme capitalistique



2.3. Entités consolidées

Le périmètre de consolidation comprend 11 entités, comme à la clôture de l'exercice précédent. Les entités ENERGY+, CHARWOOD INNOVATION et CHARWOOD IMMOBILIER sont consolidées par Intégration Globale (IG). Les autres entités sont consolidées par intégration proportionnelle (IP), à l'exception de la société AA BIOMASSE consolidée par mise en équivalence (MEE).

	Siège social	N° SIREN	2026.06			2025.12		
			Mode de consolidation	% Contrôle	% Intérêt	Mode de consolidation	% Contrôle	% Intérêt
SA CHARWOOD ENERGY	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	751 660 341	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SASU ENERGY &+	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	753 115 393	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SARL LG CONCEPT	16 allée du Quinquis 29380 BANNALEC	410 481 410	IP	40,00%	40,00%	IP	40,00%	40,00%
EUURL TRANSPORTS STOCKAGE LOGISTIQUE	16 allée du Quinquis 29380 BANNALEC	881 149 033	IP	40,00%	40,00%	IP	40,00%	40,00%
SAS W&ENERGY	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	894 129 642	IP	51,00%	51,00%	IP	51,00%	51,00%
SARL ELECBOX 56	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	821 900 321	IP	51,00%	45,90%	IP	51,00%	45,90%
SAS CHARWOODBOX 1	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	922 318 811	IP	51,00%	51,00%	IP	51,00%	51,00%
SAS CHARWOODBOX 2	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	922 319 546	IP	51,00%	51,00%	IP	51,00%	51,00%
SAS CHARWOOD INNOVATION	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	922 393 160	IG	75,00%	75,00%	IG	75,00%	75,00%
SAS CHARWOOD IMMOBILIER	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	949 975 148	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS AA BIOMASSE	17 Boulevard de Berlin 44000 NANTES	952 412 187	MEE	35,00%	35,00%	MEE	35,00%	35,00%

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Néant.

2.5. Variations de périmètre

Aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours du semestre

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement de méthodes de consolidation n'est intervenu au cours du semestre.

2.7. Correction d'erreur

Néant.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe CHARWOOD ENERGY sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France et aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés, et appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : coûts historiques, continuité d'exploitation, indépendance des exercices,

3.2. Changements comptables

3.2.1. Changement de méthode comptable suite à un changement de réglementation comptable :

3.2.1.1. *Première application du règlement ANC 2024-07*

Le règlement ANC 2024-07 relatif à la distinction dettes – autres fonds propres modifie le règlement ANC 2014-03 et le règlement ANC 2020-01 applicables aux comptes consolidés. Ce règlement s'applique de manière obligatoire aux

comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable au niveau des comptes consolidés.

La première application des dispositions du règlement ANC N° 2024-07 s'applique de manière rétrospective.

Ce changement est sans impact sur les comptes consolidés du groupe Charwood Energy.

3.3. Modalités de consolidation

3.3.1. Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont celles définies par le règlement ANC 2020-01 : l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Le contrôle exclusif est défini comme étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle peut prendre trois formes différentes :

- Le contrôle de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote en assemblée générale ordinaire ;
- Le contrôle contractuel résulte de la possibilité, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, pour l'entreprise consolidante d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs de l'entreprise contrôlée de la même manière qu'elle contrôle ses propres actifs (par exemple les entités ad hoc) ;

- Le contrôle de fait peut-être présumé par la détention d'au moins 40 % des droits de vote, ou démontré notamment par la désignation de la majorité des membres des organes de direction.

Le contrôle conjoint est le partage contractuel ou statutaire du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée en cas de détention d'une fraction au moins égale au cinquième des droits de vote.

3.3.2. Élimination des opérations intragroupes

Les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ont été éliminés.

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les différentes sociétés du groupe a été recensé en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- Distributions de dividendes ;
- Dépréciations internes de titres, de créances, et provisions internes pour risques ;
- Cessions internes d'actifs immobilisés ;
- Profits internes sur stocks.

3.3.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur situation arrêtée au 30 juin 2026, d'une durée de 6 mois à l'exception de LG CONCEPT ayant clôturé au 31 juillet 2027, d'une durée de 7 mois.

3.4. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/ Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	4.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	4.3.9
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	N/A

3.4.1. Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Le groupe dispose d'un délai courant jusqu'à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition pour arrêter le montant définitif de l'écart d'acquisition.

Si cet écart est positif, il est affecté à l'actif du bilan consolidé en « Ecarts d'acquisition », et s'il est négatif, il est affecté au passif du bilan consolidé en « Provisions pour acquisitions de titres ».

Les écarts d'acquisition positifs sont repris au résultat ou non selon leur durée d'utilisation :

- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur cette durée, et en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué ;
- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée ne sont pas amortis, et font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice en contrepartie.

Les écarts d'acquisition négatifs sont repris au résultat sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Lorsque la valeur actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

3.4.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

3.4.2.1. *Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour

mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Pour les actifs produits par l'entreprise, les coûts de l'unité de production sont :

- le coût d'acquisition des matières consommées ;
- les charges directes de production nécessaires à la mise en place et au fonctionnement du bien ;
- les charges indirectes le cas échéant.

3.4.2.2. *Durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles*

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les durées d'amortissement retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

Immobilisations	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	2 à 3 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	2 à 3 ans
Agencements et aménagements des terrains	Linéaire	10 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans

Agencements et aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

3.4.2.3. Dépréciation des immobilisations

Les actifs amortis et non amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute.

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation, réels et prévisionnels, sont les agrégats financiers suivis dans le cadre de l'évaluation des actifs incorporels non amortissables.

3.4.2.4. Frais de recherche et de développement

Les coûts de développement peuvent être comptabilisés à l'actif :

- S'ils se rapportent à des projets nettement individualisés
- Ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Au cours du semestre écoulé, le groupe n'a pas engagé de dépenses de développement. Ces frais de développement répondent aux conditions d'activation de l'article 212-3 du plan comptable général (PCG) qui sont les suivantes :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation

incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;

- L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- La capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- La disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais sont essentiellement composés de dépenses de personnel liés au temps passé sur les différents projets.

Au 30 juin 2026, les frais de recherche et développement à l'actif du bilan consolidé s'élèvent à 795 293 € dont 241 885 € amortis sur 5 ans à compter du 1er janvier 2023, soit un montant net de 75 600 €, et 867 287 € en immobilisations incorporelles en cours déprécié à hauteur de 147 594 €.

3.4.2.5. Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Conformément au règlement ANC 2020-01, les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement sont comptabilisés en compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

3.4.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et

contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.4.4. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4.5. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites dans les capitaux propres pour leur montant net d'impôt et font l'objet d'un partage entre la part revenant au groupe et celle revenant aux intérêts minoritaires. L'étalement de la reprise en résultat des subventions est effectué au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

3.4.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks du Groupe sont constitués de matériels pour la construction des différentes unités de valorisation de la biomasse et comprennent pour l'essentiel des éléments de visserie, de boulonnerie, à souder, à sertir, des tubes, des éléments de raccords, des vannes, des systèmes électriques, de ventilation, de chauffage ou des matériaux tels que des profilés. Ces stocks ne sont pas périssables ou obsolètes et ne sont pas spécifiques à un projet de centrale de valorisation de la biomasse, ils ne présentent ainsi pas de risque de dépréciation.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de

douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les en-cours sont valorisés au coût de production intégrant le coût d'acquisition des matières premières incorporées et les charges directes de production, notamment la sous-traitance et la main d'œuvre directe.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. L'analyse se fait au cas par cas avec les équipes techniques et la direction financière.

Au 30 juin 2026, aucune dépréciation de stocks n'est constatée.

Aucune dépréciation complémentaire de stocks n'a été comptabilisée au cours du premier semestre 2026.

3.4.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 30 juin 2026, la dépréciation des créances clients s'élève à 111 k€.

3.4.8. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

3.4.9. Frais d'émission d'emprunts et primes des emprunts obligataires

Conformément au règlement ANC 2020-01, les frais d'émission et les primes de remboursement et d'émission des emprunts obligataires sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt.

3.4.10. Impôts sur les bénéfices et impôts différés

Conformément au règlement ANC n°2020-01, les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilantielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dès lors que leur récupération est probable. La probabilité de recouvrement de ces actifs d'impôt différé sont appréciés avec prudence, notamment dans le cas des entreprises déficitaires, en démarrage ou exerçant des activités nouvelles. Le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt est examiné à chaque clôture sur la base des critères retenus à l'origine.

Les actifs et passifs d'impôt différé, quelle que soit leur échéance, ont fait l'objet d'une compensation par entité fiscale.

La méthode utilisée par le groupe pour le calcul des impôts différés est celle du report variable en retenant le taux d'impôt connu à

la date de clôture des comptes, c'est-à-dire 25%.

3.4.11. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs aux litiges ponctuels, aux engagements en matière de retraite, ainsi qu'aux écarts d'acquisition négatifs.

L'analyse du service après-vente est réalisée, au cas par cas, au regard d'éventuels dysfonctionnements des unités de valorisation de la biomasse conçues et construites par la Société.

Au 30 juin 2026, aucun problème technique ne nécessitait d'intervention dans le cadre du service après-vente. Ainsi, aucune provision pour service après-vente n'a été enregistrée au titre de cet exercice.

3.4.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

La méthode de référence concernant les engagements de retraite a été appliquée.

Les engagements nets de couverture sont comptabilisés au passif du bilan consolidé dans les « Provisions pour charges ».

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS 19 révisée et par la norme FAS87. Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (« Projected Benefit Obligation »). Il représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

3.4.13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe est reconnu à l'avancement pour chacun des projets dans le respect des principes nécessaires à la détermination des résultats à terminaison.

Le produit pris en compte correspond au prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération déterminé en fonction des travaux réalisés et acceptés par le maître d'ouvrage.

Le Groupe a réalisé l'intégralité de son chiffre d'affaires avec de la prestation de services pour compte de tiers.

3.4.14. Frais de personnel

Les frais de personnel intérimaire ont été reclassés en charges de personnel.

3.4.15. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.4.16. Intérêts minoritaires négatifs

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, les intérêts minoritaires négatifs peuvent être déduits de la part revenant au groupe en fonction des engagements données par le groupe exerçant le contrôle de la filiale.

Au 30 juin 2026, les intérêts minoritaires déficitaires ne sont pas transférés au groupe. Le risque est assumé par les associés selon leur quote-part de détention, les résultats futurs des filiales correspondantes corrigeront les intérêts minoritaires.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en €	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	2026.06
Frais de développement	241 885	-	-	-	-	241 885
Ecart acquisition positif	85 379	-	-	-	-	85 379
Conces.. brevets & licences	70 488	-	-	-	-	70 488
Logiciels	9 334	-	-	-	-	9 334
Fonds commercial	108 393	-	-	-	-	108 393
Immob.incorporelles en cours	867 287	-	-	-	-	867 287
Immobilisations incorporelles - brut	1 382 766	-	-	-	-	1 382 766
Amort./déprec. frais de développement	(142 096)	(24 189)	-	-	-	(166 285)
Amort.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-
Dépr.écarts acquisition	(85 379)	-	-	-	-	(85 379)
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(66 683)	(3 005)	-	-	-	(69 688)
Amort./déprec. Logiciels	(832)	(713)	-	-	-	(1 545)
Amort.fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Prov. fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Prov.immob. incorp. en cours	(147 594)	-	-	-	-	(147 594)
Amortissements & Dépréciations	(442 584)	(27 907)	-	-	-	(470 491)
Frais de développement	99 789	(24 189)	-	-	-	75 600
Ecart acquisition positif	-	-	-	-	-	0
Conces.. brevets & licences	3 805	(3 005)	-	-	-	800
Logiciels	8 502	(713)	-	-	-	7 789
Fonds commercial	108 393	-	-	-	-	108 393
Clientèle	-	-	-	-	-	-
Immob.incorporelles en cours	719 693	-	-	-	-	719 693
Immobilisations incorporelles - net	940 182	(27 907)	-	-	-	912 275

Le fonds commercial correspond à la part incorporelle d'un fonds de commerce de travaux d'installation d'eau et de gaz acquis le 6 septembre 2012.

ELECBOX 56 : La société ELECBOX 56 a arrêté son activité. Ainsi, l'immobilisation incorporelle en cours pour 148 k€, représentant des frais d'études, de suivi administratif et de conception du projet CRE BIOMASSE a été dépréciée à hauteur de 148 k€.

ENERGY&+ : Au 30 juin 2026, les frais de recherche et développement à l'actif du bilan consolidé s'élèvent à 961 578 € dont 230 226 € amortis sur 5 ans à compter du 1er janvier

2023, 11 659 € amortis sur 5 ans à compter du 1er janvier 2025, et 719 693 € en immobilisations incorporelles en cours.

4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en €	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Réévaluat*	Δ change	Δ périmètre	2026.06
SARL LG CONCEPT	9 554	-	-	-	-	-	-	9 554
EURL TRANSPORTS STOCKAGE LOGISTIQUE	46 871	-	-	-	-	-	-	46 871
SARL ELECBOX 56	28 954	-	-	-	-	-	-	28 954
Écarts d'acquisition - brut	85 379	-	-	-	-	-	-	85 379
SARL LG CONCEPT	(9 554)	-	-	-	-	-	-	(9 554)
EURL TRANSPORTS STOCKAGE LOGISTIQUE	(46 871)	-	-	-	-	-	-	(46 871)
SARL ELECBOX 56	(28 954)	-	-	-	-	-	-	(28 954)
Amortissements & Dépréciations	(85 379)	-	-	-	-	-	-	(85 379)
SARL LG CONCEPT	-	-	-	-	-	-	-	-
EURL TRANSPORTS STOCKAGE LOGISTIQUE	-	-	-	-	-	-	-	-
SARL ELECBOX 56	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts d'acquisition - net	0	-	-	-	-	-	-	0

LG Concept

- La société Charwood Energy a acquis 40% des titres de la société LG Concept en date du 24 juillet 2023, pour un montant de 100 000 €, frais d'acquisition nets d'impôt inclus.
- L'écart entre le coût d'acquisition des titres, d'un montant de 100 000 €, et la quote-part du groupe dans les actifs et passifs identifiables, d'un montant de 90 446 €, correspond à un écart d'acquisition positif de 9 554 €.
- D'une durée de vie non limitée, cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Transports Stockage Logistique

- La société LG Concept a acquis 100 % des titres de la société TSL en date du 30 décembre 2023, pour un montant de 160 000 €, frais d'acquisition nets d'impôt inclus.
- L'écart entre le coût d'acquisition des titres, d'un montant de 160 000 €, et la quote-part du groupe dans les actifs et passifs identifiables, d'un montant de 42 823 €, correspond à un écart d'acquisition positif de 117 177 €, figurant à l'actif du bilan consolidé à hauteur de 40% soit 46 871 €.
- D'une durée de vie non limitée, cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Elecbox 56

- La société Charwood Energy a acquis 10% complémentaires des titres de la société W&NERGY en date du 5 juillet 2023, pour un montant de 1 000 €, frais d'acquisition nets d'impôt inclus.
- L'écart entre le coût d'acquisition des titres, d'un montant de 1 000 €, et la quote-part du groupe dans les actifs et passifs identifiables du sous-groupe W&NERGY, d'un

montant de -27 954 €, correspond à un écart d'acquisition positif de 28 954 €, affecté à la société Elecbox 56.

- D'une durée de vie non limitée, cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Dépréciation :

Les écarts d'acquisition des sociétés LG Concept et Transport Stockage Logistique ont été dépréciés au 31 décembre 2025 en lien avec la cession prochaine des sociétés sur la base d'une valorisation ne justifiant pas la valeur des écarts d'acquisitions.

L'écart d'acquisition Elecbox 56 a été déprécié au 31 décembre 2025 suite à l'arrêt d'activité de l'entité.

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en €	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	2026.06
Terrains	13 811	-	-	-	-	13 811
Agencements sur terrain	3 654	-	-	-	-	3 654
Constructions	93 705	-	-	-	-	93 705
Agencs constructions sol d'autrui	11 911	-	-	-	-	11 911
Install.& mat.indust.	3 040 819	989	-	-	-	3 041 807
Install.& mat.indust. - CB LLD	236 049	-	-	-	-	236 049
Autres immob.corporelles	549 111	23 186	-	-	-	572 297
Autres immob.corporelles - CB LLD	230 280	-	-	-	-	230 280
Immob.corporelles en cours	169 963	3 350	-	-	-	173 313
Avces/immob.corporelles	1 303	588 002	-	-	-	589 306
Immobilisations corporelles - brut	4 350 606	615 527	-	-	-	4 966 133
Amort./déprec. agencement sur terrain	(3 124)	(183)	-	-	-	(3 307)
Amort./déprec. constructions	(11 549)	(3 292)	-	-	-	(14 841)
Amort./déprec. constructions sur sol d'a	(2 531)	(591)	-	-	-	(3 122)
Amort./déprec. matériels & équip.	(1 299 994)	(117 763)	-	-	-	(1 417 757)
Amort.matériels & équip. - CB LLD	(139 064)	(41 753)	-	-	-	(180 816)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(342 701)	(59 281)	-	-	-	(401 982)
Amort.autres immob.corp. - CB LLD	(59 195)	(7 028)	-	-	-	(66 223)
Amortissements & Dépréciations	(1 858 158)	(229 891)	-	-	-	(2 088 049)
Terrains	13 811	-	-	-	-	13 811
Agencements sur terrain	530	(183)	-	-	-	347
Constructions	82 156	(3 292)	-	-	-	78 864
Constructions sur sol d'autrui	(2 531)	(591)	-	-	-	(3 122)
Agencs constructions sol d'autrui	11 911	-	-	-	-	11 911
Install.& mat.indust.	1 740 825	(116 775)	-	-	-	1 624 050
Install.& mat.indust. - CB LLD	96 986	(41 753)	-	-	-	55 233
Autres immob.corporelles	206 410	(36 095)	-	-	-	170 315
Autres immob.corporelles - CB LLD	171 085	(7 028)	-	-	-	164 057
Immob.corporelles en cours	169 963	3 350	-	-	-	173 313
Avces/immob.corporelles	1 303	588 002	-	-	-	589 306
Immobilisations corporelles - net	2 492 448	385 636	-	-	-	2 878 084

Les installations techniques, matériel et outillage incluent notamment :

- un démonstrateur gazo innovant, d'une valeur de 391 k€ amorti sur 5 ans à compter du 1er janvier 2021,
- une table de découpe laser acquise en novembre 2022 pour 269 k€ et amortie sur 10 ans,
- un pont roulant acquis en octobre 2023 pour 205 k€ et amorti sur 10 ans
- ainsi qu'un démonstrateur de gazéification industrielle d'une valeur de 873 K€, amorti sur 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les autres immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériel de transport amorti sur 4 ans.

4.3. Information sectorielle des immobilisations et des actifs employés

Concernant les immobilisations ou les actifs employés, il n'est pas possible de faire une distinction sectorielle car le matériel-outillage ou les véhicules de transport par exemple peuvent être utilisés indifféremment au cours d'un exercice pour des projets entrant dans différentes catégories sectorielles.

Dans la mesure où les éléments chiffrés de l'annexe doivent être dûment justifiés et déterminés selon les mêmes principes et les mêmes méthodes que pour l'établissement du bilan et du compte de résultat, il n'a pas pu être indiqué ces informations dans l'annexe car ils ne peuvent pas être mentionnés avec la même rigueur et justification dans cette dernière.

4.4. Immobilisations financières

Montants en €	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2026.06
Participations financières	10 251	-	-	-	-	10 251
Autres titres immobilisés	301 989	-	-	-	-	301 989
Dépôts et cautionnements versés	86 030	-	-	-	-	86 030
Immobilisations financières – brut	398 270	-	-	-	-	398 270
Prov.participations financières	(5 691)	-	-	-	-	(5 691)
Prov.autres titres immob.	(166 142)	-	-	-	-	(166 142)
Prov. dépôts et caution. Versés	(10 455)	-	-	-	-	(10 455)
Amortissements & Dépréciations	(182 288)	-	-	-	-	(182 288)
Participations financières	4 560	-	-	-	-	4 560
Autres titres immobilisés	135 847	-	-	-	-	135 847
Dépôts et cautionnements versés	75 575	-	-	-	-	75 575
Immobilisations financières – net	215 982	-	-	-	-	215 982

4.4.1. Titres de participation dans les sociétés non consolidées :

Entités	Détention	Valeur nette comptable des titres au 30/06/2026	Valeur nette comptable des titres au 31/12/2025
Coop. Morbihan Chauffage Sanitaire	NS	3 408	3 408
SAS BASE	<1%		
SCI ALAUNA	10%	100	100
IMMOBILIERE BANNALEC	10%	1 000	1 000
Autres	NS	52	52
TOTAL		4 560	4 560

La société ENERGY &+ détient des parts sociales d'une coopérative d'achats pour 3 408 €.

La société CHARWOOD ENERGY détient des titres de participation dans des sociétés sur lesquelles elle n'exerce aucune influence.

4.4.2. D'autres titres immobilisés :

Type	30/06/2026	31/12/2025
Contrat de liquidité	135 628	135 628
Crédit Mutuel de Bretagne	15	15
Banque Populaire Atlantique	51	51
Crédit Coopératif	153	153
TOTAL	135 847	135 847

CHARWOOD ENERGY a mis en œuvre un contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux portant sur l'animation de ses actions admises aux négociations sur Euronext Growth Paris.

Les autres titres immobilisés correspondent à des parts sociales dans des établissements bancaires.

4.4.3. Dépôts et cautionnement versés :

Type	30/06/2026	31/12/2025
Dépôt de garantie dossier CRE	20 910	20 910
Gage espèces BPI	25 061	25 061
Dépôt de garantie SCI Alauna	20 000	20 000
Dépôt de garantie SCI TPG 19	9 609	9 609
Dépôt de garantie BPI	6 000	6 000
Caution Bip and Go	2 450	2 450
Caution Station U	2 000	2 000
TOTAL	86 030	86 030

Le dépôt de garantie CRE pour 41 000 € correspond à une garantie financière d'exécution prévue au cahier des charges de l'appel d'offres CRE Biomasse 5-3, versé à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Un gage-espèce de 25 061 € a été constitué auprès de BPI France dans le cadre d'un financement de créances.

Le dépôt de garantie SCI Alauna a été versé dans le cadre de la convention de sous-location pour les locaux situés 1 rue Benjamin Franklin – PA de Kerboulard – 56 250 Saint-Nolff.

Le dépôt de garantie SCI TPG 19 a été versé dans le cadre d'un bail commercial de location pour les locaux situés ZA de Bellevue – 56 390 COLPO.

4.5. Titres mis en équivalence

Les titres des entités mises en équivalence se décomposent comme suit :

Montants en €	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Dividendes	Résultat	2026.06	Contribution aux capitaux propres (part du groupe)
SAS AA BIOMASSE	58 465	-	-	-	-	58 465	51 465
Titres mis en équivalence	58 465	-	-	-	-	58 465	51 465

4.6. Stocks et en-cours

Montants en €	2025.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2026.06
Stock mat.premières & fournitures	375 102	(11 017)	-	-	364 085
Stock autres approvis.	1 658	1 354	-	-	3 012
Stock de produits finis	1 308 075	(74 450)	-	-	1 233 626
Stocks - brut	1 684 836	(84 112)	-	-	1 600 723
Prov.stock mat.prem.& four.	-	-	-	-	-
Prov.stock autres approvis.	-	-	-	-	-
Prov.stock de produits finis	-	-	-	-	-
Dépréciation	-	-	-	-	-
Stock mat.premières & fournitures	375 102	(11 017)	-	-	364 085
Stock autres approvis.	1 658	1 354	-	-	3 012
Stock de produits finis	1 308 075	(74 450)	-	-	1 233 626
Stocks - net	1 684 836	(84 112)	-	-	1 600 723

Les produits finis sont relatifs à une unité de pyrogazéification HKA 300 KW.

4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en €	2026.06	2025.12
< 1 an	4 450 640	4 981 890
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
Total clients et comptes rattachés	4 450 640	4 981 890

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients et comptes rattachés sont constituées des factures émises envers les clients et non recouvrées à la date de clôture pour 4 097 k€, ainsi que des factures à émettre sur des prestations réalisées pour 354 k€.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en €	2026.06	Brut	à 1 an au +	à + d'1 an	Dép.	2025.12
Avances et acptes versés / commande	7 683	7 683	7 683	-	-	4 236
Actifs d'impôt différé	1 096 654	1 096 654	1 441	1 095 213	-	1 243 149
Fournisseurs débiteurs	38 508	38 508	38 508	-	-	32 416
Créance d'impôt exigible	97 989	97 989	97 989	-	-	11 137
Cptes courants débiteurs	1 149 662	1 149 662	627 519	522 143	-	1 060 900
Créances sur immo et comptes rattach	-	-	-	-	-	-
Autres créances diverses	-	-	-	-	-	5 141
Autres créances d'exploitation	889 596	889 596	889 596	-	-	1 309 513
Capital souscrit app. non versé	-	-	-	-	-	-
Divers - Produits à recevoir	31 000	31 000	31 000	-	-	97 125
Comptes de liaison (CT) et divers	1 706	1 706	1 706	-	-	1 433
Charges constatées d'avances	1 780 196	1 780 196	1 780 196	-	-	576 608
Comptes de régularisation actif	177 975	177 975	177 975	-	-	167 104
Total autres créances	5 270 968	5 270 968	3 653 612	1 617 356	-	4 508 762

Les autres créances d'exploitation pour 890 k€ correspondent principalement à des créances de TVA.

Les autres créances se composent majoritairement d'avances en compte-courant à la SCI Alauna, filiale non consolidée pour 537 k€ et d'un compte courant vis-à-vis des minoritaires de la société W&nergy pour 597 k€.

Les montants inscrits en charges constatées d'avance ne concernent que des opérations à caractère habituel.

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en €	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2026.06
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-	-
Créances	(103 545)	(8 303)	1 148	-	-	(110 700)
Total des dépréciations	(103 545)	(8 303)	1 148	-	-	(110 700)

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.10. Trésorerie active

Montants en €	2025.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2026.06
Disponibilités	1 875 739	1 034 238	-	-	-	2 909 978
Intérêts courus/cptes financ.	-	-	-	-	-	-
Disponibilités et VMP - brut	1 875 739	1 034 238	-	-	-	2 909 978
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	1 875 739	1 034 238	-	-	-	2 909 978
Intérêts courus/cptes financ.	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus s/ dispo	-	-	-	-	-	-
Disponibilités et VMP - net	1 875 739	1 034 238	-	-	-	2 909 978

4.11. Composition du capital social

Au 30 juin 2026, le capital social de l'entité consolidante s'élève à 52 214.22 euros, divisé en 5 221 422 actions de 0.01€.

Le capital est entièrement libéré.

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en €	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep. Utilisée	(Dim.) nn utilisée	Autres variations	2026.06
Provisions pour risques	-	26 276	-	-	-	26 276
Provisions pour risques	-	26 276	-	-	-	26 276
Engagements de retraite et assimilés	39 947	6 747	-	-	-	46 694
Provisions pour charges	39 947	6 747	-	-	-	46 694
Total provisions pour risques et charges	39 947	33 023	-	-	-	72 971

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Salaire fin de carrière
- Turn-over : faible
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Taux actualisation : 4.01 % par an (3.85% au 31/12/2025)
- Taux augmentation salaires : 1,5 % (1,5% au 31/12/2025)
- Convention collective : convention propre à chaque entité

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en €	2026.06	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	2025.12
Emprunts obligataires	2 582 950	-	2 582 950	-	2 538 880
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 623 939	385 118	1 198 086	2 040 734	1 854 250
Dette contrats de crédit-bail et contrats assimilés	227 064	34 755	191 404	904	272 159
Emprunts auprès des éta de crédits et crédit-b.	6 433 952	419 873	3 972 440	2 041 639	4 665 289
Dépôts et garanties reçus	62 028	-	62 028	-	62 028
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	-	-	-	-
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	81 006	81 006	-	-	68 694
Comptes courants d'associés	487 101	487 101	-	-	473 220
Autres emprunts et dettes financières diverses	630 135	568 107	62 028	-	603 942
Soldes créditeurs de banque (trésorerie passive)	7 238	7 238	-	-	26 774
Concours bancaires et intérêts courus	7 238	7 238	-	-	26 774
Total emprunts et dettes financières	7 071 324	995 217	#####	2 041 639	#####

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en €	2025.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	Δ périmètre	2026.06
Emprunts obligataires	2 538 880	44 070	-	-	-	-	2 582 950
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 854 250	2 040 734	(271 046)	-	-	-	3 623 939
Dette contrats de crédit-bail et contrats assimilés	272 159	-	(45 095)	-	-	-	227 064
Emprunts auprès des éta de crédits et crédit-b.	4 665 289	2 084 804	(316 141)	-	-	-	6 433 952
Dépôts et garanties reçus	62 028	-	-	-	-	-	62 028
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	-	-	-	-	-	-
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	68 694	24 756	(12 444)	-	-	-	81 006
Comptes courants d'associés	473 220	-	-	13 881	-	-	487 101
Autres emprunts et dettes financières diverses	603 942	24 756	(12 444)	13 881	-	-	630 135
Soldes créditeurs de banque (trésorerie passive)	26 774	-	-	(19 537)	-	-	7 238
Soldes créditeurs de banque (Dettes)	-	-	-	-	-	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	26 774	-	-	(19 537)	-	-	7 238
Total emprunts et dettes financières	5 296 006	2 109 560	(328 585)	(5 656)	-	-	7 071 324

4.13.2.1. Comptes courants d'associés

Les comptes-courants concernent les sociétés suivantes :

Comptes courants créditeurs	30/06/2026	31/12/2025
LG CONCEPT – Loïc Le Gall	32 412	32 412
LG CONCEPT – LKM Investissement	-	8 000
LG CONCEPT – Sophie Gueguen	8 000	8 000
TSL – LKM Investissement	28 475	18 758
W&NERGY – Eiffel Gaz Vert	417 866	405 544
CW ENERGY – Adrien Haller	347	506
TOTAL	487 101	473 220

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Montants en €	2026.06	< 1 an	> 1 an	> 5 ans	2025.12
Dettes fourn.& cptes ratt.	3 695 954	3 695 954	-	-	3 435 202
Fourn. – factures non parvenues	1 272 943	1 272 943	-	-	55 842
Total fournisseurs	4 968 897	4 968 897	-	-	3 491 044

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en €	2026.06	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	2025.12
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-	200 000
Avances et acomptes reçus sur commandes	72 191	72 191	-	-	47 407
Dettes fiscales diverses et sociales	1 924 472	1 924 472	-	-	2 016 022
Dettes diverses	412 111	412 111	-	-	566 715
Impôt différés Passifs	()	()	-	-	3 196
Comptes de régularisation passif	3 166 613	3 166 613	-	-	2 153 488
Total autres dettes et comptes de régul.	5 575 387	5 575 387	-	-	4 986 829

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	2026.06			2025.06		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes	5 501 650	0	5 501 650	3 503 832	0	3 503 832
Total	5 501 650	0	5 501 650	3 503 832	0	3 503 832

Activités	2026.06	%	2025.06
Méthanisation	123 972		1 118 256
Chaufferie et réseau de chaleur	3 320 248		645 535
Gazeification	517 067		30 630
Toploader	23 333		448 422
Bois énergie	709 578		1 118 160
Autres (dont étude)	807 452		142 829
Total	5 501 650		3 503 832

Montants en €	2026.06	%	2025.06	%
Ventes	493 850	9%	510 270	15%
Travaux & prestations de services	7 570 516	138%	510 773	15%
Ventes de marchandises	296	0%	15 667	0%
Produits des activités annexes	160 368	3%	129 362	4%
Total chiffre d'affaires	5 501 650	100%	3 503 832	100%

5.2. Autres produits d'exploitation

Montants en €	2026.06	2025.06
Produit de cessions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	400
Indemnités et autres produits	111 321	32 405
Indemnités d'assurance	5 832	-
Production Stockée	(74 450)	(58 879)
Production immobilisée	579 552	205 183
Subventions d'exploitation	16 737	16 439
Reprises d'amortissements et provisions	1 148	17 158
Transfert de charges	-	2 514
Total autres produits d'exploitation	640 140	215 219

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Montants en €	2026.06	2025.06
Achats de MP et autres approvisionnements	(3 272 764)	(1 458 048)
Variation de stocks MP et autres approv	(9 663)	(93 310)
Total achats consommés	(3 282 426)	(1 551 357)

5.4. Charges de personnel

Montants en €	2026.06	2025.06
Rémunération du personnel	(1 373 915)	(1 110 825)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(484 761)	(332 602)
Remboursements de charges de personnel	18 737	29 788
Charges d'intérim	(50 502)	(24 210)
Total charges de personnel	(1 890 441)	(1 437 849)

5.5. Autres achats

Montants en €	2026.06	2025.06
Achats de sous-traitance	(1 250 331)	(202 640)
Achats n.stockés mat.& fourn.	(147 208)	(124 307)
Sous-traitance	(38 163)	(31 438)
Loyer/crédit-bail immob.	-	-
Location	(535 623)	(538 159)
Charges locatives	(6 174)	(3 781)
Entretien et réparations	(131 762)	(115 908)
Primes d'assurance	(218 131)	(103 193)
Etudes et recherches	(1 425)	(680)
Divers services extérieurs	(8 230)	(6 301)
Honoraires	(194 484)	(245 498)
Publicité. relations publiques	(24 659)	(31 862)
Transports	(47 322)	(17 752)
Déplacemt. missions. récept.	(50 040)	(52 182)
Postes et telecoms	(7 941)	(7 748)
Services bancaires & ass.	(32 034)	(31 613)
Divers autres services ext.	(9 869)	(9 821)
Autres charges	(30 764)	(35 000)
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles	-	(396)
Pénalités et autres charges	(4 451)	(6 266)
Total autres charges d'exploitation	(2 738 611)	(1 564 544)

Les postes Achats de sous-traitance et Achats non stockés de matières et fournitures constituent des charges variables en lien direct avec l'activité.

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en €	2026.06	2025.06
Dot.amort.immobilisations	(209 016)	(255 803)
Dot.amort.immos CB et assimilés	(48 781)	(38 033)
Dotations aux amt. d'exp.	(257 797)	(293 836)
Dot.prov.actif circulant	(8 303)	-
Dot./dép des stocks marchandises	-	(2 023)
Dot.prov.pour retraite	(6 747)	(5 509)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(15 050)	(7 532)
Total dotations aux amt. et aux prov.	(272 847)	(301 368)

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en €	2026.06	2025.06
Autres Intérêts et Produits assimilés	16 115	10 809
Reprises sur provisions	-	139 836
Produits financiers	16 115	150 645
Dotations financières aux amortissements et prov.	(35 276)	-
Intérêts et charges assimilées	(204 487)	(31 944)
Intérêts sur contrats de crédit-bail et contrats assimilés	(5 599)	(6 950)
Autres charges financières	-	(179)
Compte de liaison financier	731	-
Charges financières	(244 631)	(39 073)
Total charges et produits financiers	(228 516)	111 572

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Nature	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
Directements lié(e)s à un événement majeur et inhabituel	-	-
Changement de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales	-	-
Corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres	-	-
Total résultat exceptionnel	-	-

5.9. Résultat par action

Le résultat de base par action est une perte par action.

Nature	Nombre d'actions moyen	Résultat groupe	Résultat par action
Résultat de base par action	5 221 422	(2 364 438)	(0,45)
Obligations convertibles :			
Nombre d'obligations			
Rémunération nette d'impôt			
TOTAL	5 221 422	(2 364 438)	(0,45)

Selon l'avis OEC n°27, §3, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action, car la perte diluée est inférieure à la perte de base, et l'instrument ne peut être considéré comme dilutif.

6. Impôt sur les sociétés

Montants en €	2026.06	2025.06
Impôts exigibles	122 906	-
Impôts différés	(145 442)	144 575
Total impôt sur les résultats	(22 536)	144 575

6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Montants en €	2025.12	Incidence résultat	Incidence réserves	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	Autres variations	2026.06
Reports fiscaux déficitaires	1 255 337	(148 416)		(148 416)				1 106 921
Plus values sur cessions d'immobilisations	25 892	3 862		3 862				29 754
Provision indemnité départ à la retraite	9 987	1 687		1 687				11 674
Crédit-bails	1 045	921		921				1 966
Réévaluations	5 303	(1 363)		(1 363)				3 940
Neutralisation IDA/IDP	(54 414)	(2 143)		(2 143)			(1 048)	(57 605)
Impôts différés actifs	1 243 150	(145 453)	-	(145 453)	-	-	(1 048)	1 096 650
Subventions	(16 173)	531		531			2 143	(13 499)
Frais sur émissions d'emprunts	(41 436)	(2 670)		(2 670)				(44 106)
Neutralisation IDA/IDP	54 413	2 143		2 143			1 049	57 605
Impôts différés passifs	(3 196)	4	-	4	-	-	3 192	-

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Ainsi les déficits ont été activés en fonction d'un budget fiscal :

- Activation des déficits en fonction des résultats des 5 prochaines années pour les sociétés Charwood Energy, Energy &+ et Charwood Innovation.
- Activation des déficits en fonction des résultats des 20 prochaines années pour les sociétés W&nergy et CharwoodBox 2.

Les pertes fiscales reportables activées s'analysent comme suit :

Entités	Déficit reportable	% d'intégration	Impôt comptabilisé
Charwood Energy (groupe d'intégration fiscale)	3 096 225	100%	774 056
LG Concept		40%	-
Transports Stockage Logistique		40%	-
W&Nergy	946 063	51%	120 623
Elecbox56		51%	-
Charwood Immobilier	10 143	100%	2 536
CharwoodBox 1		51%	-
CharwoodBox 2	957 194	51%	122 042
CharwoodBox Innovation	350 655	100%	87 664
TOTAL	5 360 280		1 106 921

Les pertes fiscales reportables non activées s'analysent comme suit :

Entités	Déficit reportable	% d'intégration	Impôt non comptabilisé
Charwood Energy (groupe d'intégration fiscale)	8 847 158	100%	2 211 790
LG Concept	424 499	40%	42 450
Transports Stockage Logistique	192 565	40%	19 257
W&Nergy		51%	-
Elecbox56	455 530	51%	58 080
Charwood Immobilier	37 939	100%	9 485
CharwoodBox 1	12 694	51%	1 618
CharwoodBox 2		51%	-
CharwoodBox Innovation		100%	-
TOTAL	9 970 385		2 342 679

6.3. Détail des postes d'impôts différés

Montants en €	2025.12	Incidence résultat	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètr	Autres variations	2026.06
Impôts différés actifs	1 243 149	- 145 442	- 144 421	- 1 022	-	-	- 1 053	1 096 654
Impôts différés passifs	- 3 196	-	-	-	-	-	3 196	0
Solde net d'impôt différés	1 239 953	(145 442)	(144 421)	(1 022)	-	-	2 143	1 096 654

6.4. Preuve d'impôt

Montants en €		2026.06
Résultat net de l'ensemble consolidé		(2 329 512)
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.E.		-
Neutralisation du rslt des activités abandonnées		-
Résultat net des entreprises intégrées		(2 329 512)
Impôt sur les résultats	(1)	(22 536)
Résultat net avant impôts		(2 306 976)
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	(2)	576 744
Différence d'impôt (1) - (2)		(599 280)
Taux d'impôt effectif		-0,98%

	Charges	Produits
Différences permanentes sociales		
Différences permanentes de consolidation		23 670
Utilisation déficits non activés précédemment		
ID non activés sur déficits de l'exercice	(745 856)	
Variation des déficits activés à l'ouverture		
IS autres		122 906
Total	(745 856)	146 576
Différence nette		(599 280)

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Montants en k€	2026.06	2025.12
Autres gages	216	216
Nantissement de fonds de commerce	15	102
Nantissement de titres	1 500	1 500
Nantissement de VMP		-
Total engagements donnés	1 731	1 818

Montants en k€	2026.06	2025.12
Caution BPI	30	61
Caution bancaire	400	400
Total engagements reçus	430	461

7.1.1. Engagements financiers de location simple :

Les engagements financiers de location simple sur des durées de bail non résiliables ou dont la résiliation donne lieu à indemnités sont les suivants :

Obligations contractuelles	Total	Paielements dus par période en K€		
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagement de location : SCI Alauna	2 243	232	928	1 083
Engagement de location : SCI TGPI9	204	36	144	24
TOTAL	2 447	268	1 072	1 107

7.1.2. Autres engagements donnés :

- Le 25 octobre 2023, la société Charwood Immobilier a signé un compromis pour l'acquisition de la pleine propriété d'un site industriel sur les communes de Locarn et Carnoët (22) pour un prix de 50 000 euros et une régularisation de TVA estimée à 42 000 euros.
- Le 22 janvier 2024, la société Charwood Energy s'est engagée auprès de ABO Securities à verser une commission d'engagement de 300 000 € dont 150 000 € ont été versés en janvier 2024.
- Le 11 décembre 2023, la société CHARWOOD ENERGY a nanti les titres qu'elle détient chez SCI ALAUNA, à hauteur de sa participation.
- Le 5 décembre 2025, la société CHARWOOD BOX 2 a nanti un compte de fonctionnement dans le cadre de la signature d'un contrat de prêt avec la CDC.

7.1.3. Autres engagements reçus :

- Le 6 novembre 2023, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a décidé l'attribution d'une subvention de 900 000 € au profit de la société CharwoodBox 2 pour son projet de gazéification de bois destiné à alimenter en syngaz renouvelable l'usine VERALLIA de Châteaubernard (16). Cette subvention est conditionnée à l'obtention d'un contrat sur l'année 2024.
- Le 16 juillet 2024, dans le cadre de l'appel à projet « Décabornation de l'industrie – DECARV IND », l'ADEME a décidé l'attribution d'une subvention au projet « Centrale syngaz » d'un montant maximum de 2 607 000 €, au profit de la société CharwoodBox 2.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	2026.06	2025.12
Ouvriers	23	26
Employés		-
Techniciens, agents de maîtrise		-
Cadres et ingénieurs	15	14
Total des effectifs	38	40

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 14 572 euros.

7.4. Transactions avec les parties liées

Les transactions qui pourraient être conclues avec des parties liées sont soit jugées non significatives, soit considérées comme conclues à des conditions normales de marché.

La SCI Alauna, détenue à 10% par CHARWOOD ENERGY, a bénéficié d'une avance en compte-courant au 30 juin 2026 de 522 k€ de la part de CHARWOOD ENERGY, rémunérée au taux maximal d'intérêts déductibles, et de 15 k€ de la part d'ENERGY&+.

Un bail de sous-location a été conclu à des conditions normales de marché entre la SAS ENERGY+& et la SCI Alauna.

7.5. Rémunération des dirigeants

La direction ne souhaite pas communiquer sur les sommes relatives à la rémunération des mandataires sociaux, car cela reviendrait à mentionner des éléments de rémunérations individuelles.

7.6. Passage du résultat social au résultat consolidé :

Tableau de passage du résultat												Total
	SA CHARWOOD ENERGY	SASU ENERGY &+	SARL LG CONCEPT	EURL TRANSPORTS STOCKAGE LOGISTIQUE	SAS W&ENERGY	SARL ELECBOX 56	SAS CHARWOOD BOX 1	SAS CHARWOOD BOX 2	SAS CHARWOOD INNOVATION	SAS CHARWOOD IMMOBILIER	SAS AA BIOMASSE	
	100%	100%	40%	40%	51%	51%	51%	51%	75%	100%	35%	
Résultat social	-227	-1 806	-125	-16	-121	-1	-1	-98	139	-12	0	-2 267
Opérations de retraitements :												
• Annulation des provisions réglementées								19 680	-6 000			0
• Frais d'émission d'emprunts									0			10 680
• Provision indemnité de départ en retraite	-3 290	-3 457	0	0								-6 747
• Subventions			-2 143									-2 143
• Credit-bail			-2 320	-1 366								-3 686
• Réévaluation Ibis				5 452								5 452
• Correction résultat de cession de titres consolidés		0										0
• Impôts différés	-85 644	-122 148	1 116	-1 022	30 229	0	0	25 756	6 271	0		-145 442
• Autres	-3 315											-3 315
Retraitements	-92 249	-125 605	-3 347	3 064	30 229	0	0	45 436	-2 729	0	0	-145 201
Résultat retraité	-318 809	-1 931 264	-128 180	-12 670	-90 687	-131	-1 082	-52 349	136 452	-12 333	0	-2 412 052
Eliminations opérations internes :												0
• Distribution de dividendes intra-groupe	123 506		0		-25 514							97 992
• Elimination des provision internes		-19 156				0			3 704			-15 452
• Elimination profit sur cessions d'immobilisation												0
Résultat après éliminations	-195 303	-1 950 420	-128 180	-12 670	-116 201	-131	-1 082	-52 349	140 156	-12 333	0	-2 329 512
Intérêts minoritaires					0	113	0	0	-35 039		0	-34 926
QP résultat MEE												0
Amortissement des écarts d'acquisition			0	0		0						0
Résultat consolidé (part du groupe)	-195 303	-1 950 420	-128 180	-12 670	-116 201	-1 018	-1 082	-52 349	105 117	-12 333	0	-2 364 438

7.7. Passage des capitaux propres sociaux aux capitaux propres consolidés

Tableau de passage des capitaux propres		SA CHARWOOD ENERGY	SASU ENERGY &+ ENERGY	SARL LG CONCEPT	EURL TRANSPORTS STOCKAGE LOGISTIQUE	SAS WSNERGY	SARL ELECBOX 56	SAS CHARWOOD BOX 1	SAS CHARWOOD BOX 2	SAS CHARWOOD INNOVATION	SAS CHARWOOD IMMOBILIER	SAS AA BIOMASSE	Total
		100%	100%	40%	40%	51%	51%	51%	51%	75%	100%	35%	
Capitaux propres sociaux (yc subventions et provisions réglementées)		6 771 392	-790 685	-124 928	-105 341	-577 647	-272 125	-6 368	-359 769	-261 398	-85 382		4 184 829
Opérations de retraitements :													
• Provision indemnité de départ en retraite		-16 327	-21 137	-5 356	-3 874					0			-46 684
• Frais d'émission d'emprunts				-8 768	904				102 925	73 500			176 425
• Crédit-bail				-1 200	-15 759								-7 864
• Réévaluation IIRE		-82 385	-8 215	3 533	4 884	120 623	1	0	102 541	92 814	2 536		-16 959
• Intérêts différés		-98 712	-28 352	-11 792	-14 045	120 623	1	0	205 466	166 314	2 536		236 131
Retraitements		6 672 680	-820 037	-136 620	-119 386	-457 024	-272 124	-6 368	-154 323	-95 084	-85 846		341 039
Capitaux propres retraités													4 525 867
Éliminations opérations internes :													
• Distribution de dividendes intra-groupe		278 506	0	64 000	0	225 127	0	0	0	0	0	0	557 633
• Élimination des provision internes			-177 695				25 805			8 078			-143 811
• Élimination profit sur cessions d'immobilisation		6 951 186	-997 732	-72 620	-119 386	-231 897	-246 318	-6 368	-154 323	-87 006	-85 846		4 949 689
Capitaux propres avant élimination éliminations						0	24 632			21 752			46 384
Hôtels minoritaires				0	0							58 465	58 465
QP des titres MEE			-4 000 000	-186 590	-64 000	-5 100	-6 747	-510	-123 930	-750	-5 000	-7 000	-4 399 617
Ecartis d'acquisition													1
Élimination des titres													
Capitaux propres consolidés (part du groupe)		6 951 186	-4 997 732	-259 200	-183 386	-236 897	-228 433	-6 878	-278 253	-86 004	-90 846	51 465	654 922